

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 décembre 2020

**Rapporteur :
Monsieur Gilbert
GRAMOULLE**

N° 60

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 21/12/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2020 (accusé de réception du 18/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions à diverses associations

La ville de Quimper soutient les actions de diverses associations

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à verser, au titre de l'année 2020, les subventions suivantes (imputation budgétaire 020 6574 115) :

	Subvention attribuée en 2019	Montant 2020
Association C.L.C.V. (Consommation, logement, cadre de vie) <i>Pour soutenir les activités de l'association dans les domaines de la consommation, du logement et du cadre de vie.</i>	-	1 000,00 €
Les Amoureux du Ban Public <i>Subvention de fonctionnement pour aider les interventions de l'associations en matière de mariages franco-étrangers.</i>	100,00 €	250,00 €
Association la prévention routière <i>Subvention pour permettre de développer des actions sur Quimper en matière de prévention routière.</i>	400,00 €	400,00 €